

## Services aux Particuliers

### Tarifs Transaction TTC (TVA 20%) Honoraires à la charge du vendeur/ Mandat de recherche :

Prix de vente du bien :

• De 0 à 90 000€		Forfait à 6 000€
• De 90 001 à 140 000€	7%	Avec un minimum forfaitaire de 7 000€
• De 140 001 à 250 000€	6%	Avec un minimum forfaitaire de 9 500€
• Supérieur à 250 001€	5%	Avec un minimum forfaitaire de 14 500€
• Box, Parking et annexes	10%	Avec un minimum de 3 000€

Avis de valeur hors projet de vente (avocat, notaire, banques...) :

• Appartement jusqu'à 50m2	200,00 €	• Maison	300€
• Appartement de plus de 51m2	300€	• Immeuble, Terrain...	500€

### OFFERT DANS LE CADRE D'UN PROJET DE VENTE

### Tarifs Location TTC (TVA 20%) :

Baux loi de 1989 et meublés :

- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction des actes : 10€/m2 à la charge du locataire  
10€/m2 à la charge du propriétaire
- Honoraires de réalisation d'état des lieux et remise des clés: 3€/m2 à la charge du locataire  
3€/m2 à la charge du propriétaire

#### **Dans la limite d'un mois de loyer Hors charges**

- Stationnement : Forfait 100€ à la charge du locataire et 100€ à la charge du propriétaire

Avis de valeur 150€, **Offert dans le cadre d'une mise en location ou d'un contrat de gestion souscrit dans notre agence.**

### Tarif Gestion locative TTC (TVA 20%) :

Honoraires bailleur : 7% des sommes quittancées

Assurance loyers impayés : 2,50%

Notre service de gestion est assuré par L'immobilière du point de vue.

## Services aux Professionnels

Tarifs Vente et cession HT même barème que le particulier.

Tarifs Location :

- |  |                             |         |
|--|-----------------------------|---------|
| • 15% du loyer annuel HT HC à la charge du preneur | • Etat des lieux            | 200€ HT |
| • 15% du loyer annuel HT HC à la charge du preneur | • Rédaction d'actes (Baux ) | 400€ HT |

Entrée en vigueur le 15/09/2021

Non réception ou détention de fonds